

La viande bovine dans le Calvados

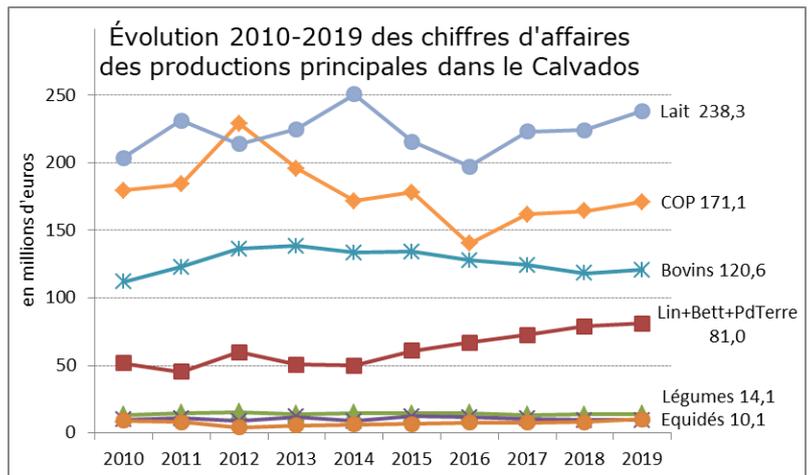
Prospective Département Calvados

La viande bovine est la troisième production du Calvados. En perte de vitesse, cette production est confrontée à de nombreux défis, notamment d'ordres économiques.

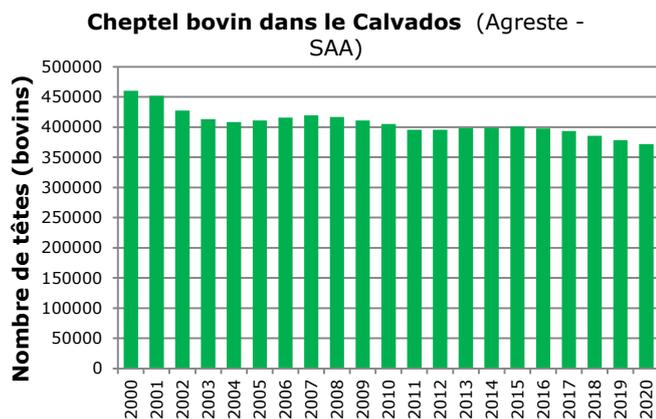
La viande bovine = 17% du chiffre d'affaires agricole départemental

Avec 121 millions d'euros en 2019 (dernier chiffre connu), les ventes de bovins représentent 17 % des ventes de produits agricoles de la Ferme Calvados. Ce chiffre tend à diminuer depuis une dizaine d'années.

C'est une proportion proche du chiffre d'affaires de la Ferme Normandie (15 %) et supérieure à celle de la France entière : 11%.



Un cheptel bovin qui décroît dans le Calvados

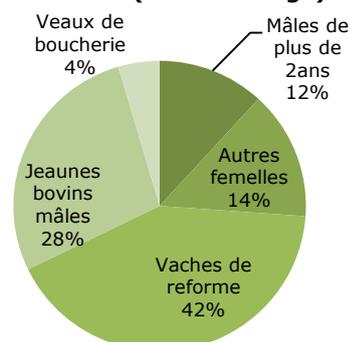


Le cheptel bovin du Calvados atteint en 2020 372 000 têtes (tous types confondus). Ce cheptel place le Calvados en 17^{ème} position parmi les autres départements de France métropolitaine.

Ce cheptel avoisinait les 460 000 têtes en 2000. Il a donc fortement diminué, cela représente une baisse de 19% en 20 ans. Cette dynamique est comparable à celle qu'on peut observer en Normandie (-18%) et en France (-16%).

La production de viande bovine est liée à l'élevage laitier, les vaches de réforme laitière représentent 36 % du tonnage de viande bovine produit en 2016. Les mâles (veaux de boucherie et taurillons) sont également issus en majorité de l'élevage laitier. Le recul du cheptel laitier impacte fortement la filière viande bovine.

La production de viande bovine en Normandie (% du tonnage)

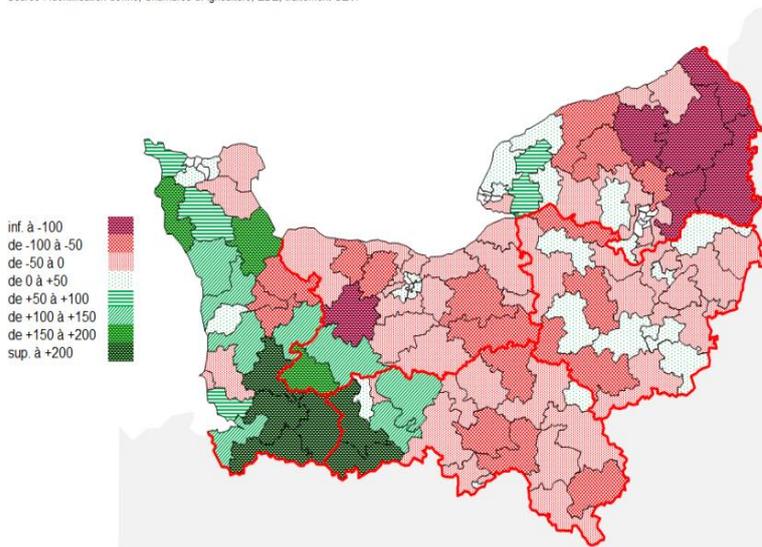


Des dynamiques territoriales différenciées selon les troupeaux laitiers et allaitants

Evolution de la densité de vaches (unité : têtes en +/- par an par canton)

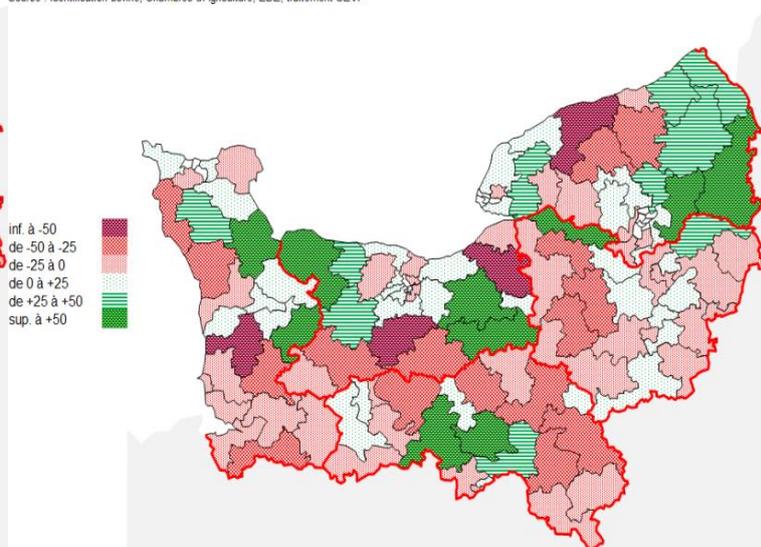
Evolution des effectifs de vaches laitières 2010-2019 (tendance)

Source : Identification bovine, Chambres d'Agriculture, EDE, traitement SEVP



Evolution des effectifs de vaches allaitantes 2010-2019 (tendance)

Source : Identification bovine, Chambres d'Agriculture, EDE, traitement SEVP



Source : Identification

Elevages allaitants et élevages laitiers connaissent des dynamiques territoriales différentes dans le Calvados. Les évolutions récentes montrent un accroissement de la densité de vaches laitières dans le sud-ouest du Calvados alors que les autres cantons du département voient cette densité diminuer. Les effectifs de vaches allaitantes diminuent dans le sud-ouest du département, mais aussi dans l'Est et se renforcent dans le Bessin et dans le Pays d'Auge.

Peu d'installations spécialisées en élevage bovins viande

Alors qu'on compte près de 700 exploitations spécialisées en élevage bovins viande, on compte seulement trois installations annuelles dans cette spécialisation (installations aidées). Le maintien du nombre d'élevages allaitants s'explique notamment par la reconversion d'élevages laitiers vers l'élevage allaitant en cours de carrière.

Des troupeaux bovins très divers dans le département

Répartition des exploitations d'élevage bovins du Calvados selon leur système de production		
Type d'exploitation	Effectif 2015	Effectif 2020
Vaches laitières spécialisé, pas d'autres bovins-viande	589	450
Vaches laitières et engraissement de bœufs	276	155
Vaches laitières et engraissement de jeunes bovins mâles	294	123
Vaches double troupeau (vaches laitières et vaches allaitantes)	94	208
Vaches double troupeau engraissement de bœufs	101	91
Vaches double troupeau et engraissement de jeunes bovins mâles	196	157
Vaches allaitantes (pas d'autres bovins laitiers)	583	720

Vaches allaitantes et engraissement de bœufs	131	77
Vaches allaitantes et engraissement de jeunes bovins mâles	188	114
Engraissement de bœufs	36	25
Engraissement de jeunes bovins mâles	37	33
Atypiques	65	72
Petites structures	1258	1032
TOTAL élevages bovins Calvados	3848	3257

Source Identification 2020

L'observation de l'évolution des types d'exploitations d'élevage bovin sur le territoire nous livre plusieurs enseignements :

- Le nombre d'élevages bovins a reculé de 15% entre 2015 et 2020 ;
- Les systèmes qui connaissent le plus fort recul sont ceux qui engraisent des bovins mâles ou des bœufs à côté des VL ;
- On observe un très fort recul de l'engraissement de bovins et une spécialisation des troupeaux vers le naissage ;
- A l'inverse, on observe une augmentation du nombre d'élevages de vaches allaitantes seules (+23%) et de doubles troupeaux (+121%).



En 2018, on compte dans le département 7 800 vaches laitières et 5 000 vaches allaitantes en Agriculture Biologique. Cela représente 8 % du cheptel laitier et 9 % du cheptel allaitant. Cette proportion est en croissance régulière jusqu'en 2020.

Des résultats des exploitations allaitantes calvadosiennes très faibles

Le Cerfrance a synthétisé les résultats de 127 exploitations professionnelles du Calvados spécialisées en bovins viande sur l'exercice 2019. Cet échantillon donne un reflet fidèle des résultats de l'ensemble des exploitations allaitantes du département.

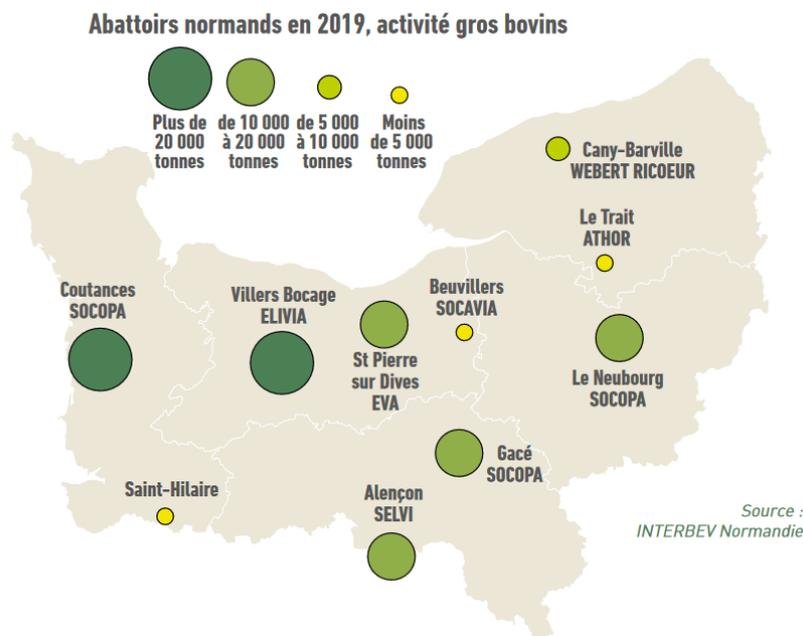
Main d'œuvre	
Nombre moyen d'exploitants	1,21 UTH
Nombre moyen de salariés	0,09 UTH
Main d'œuvre totale	1,30 UTH
Assolement	
Surface totale	90 ha
Surfaces de vente	5 ha
Maïs ensilage	2 ha
Prairies	83 ha
Troupeau bovin	
Effectif vaches allaitantes	55 VA
Effectif total bovins	103 bovins

Résultats	
Produit agricole hors aides	82,7 k€
Aides	27,8 k€
Résultat courant de l'exploitation	10,7 k€
Résultat net par exploitant	8,9 k€
Capitaux	
Total actif	376,4 k€
endettement	110,5 k€

Le résultat est un résultat net de cotisations sociales, et qui sert à rémunérer le travail de l'exploitant ainsi qu'à autofinancer les investissements futurs. Il ne s'élève qu'à 8 900 euros par actif. C'est le résultat le plus faible de toutes les spécialisations. **La dispersion de ce résultat** est très importante : la moitié des exploitants gagnent moins de 7 400 euros net en 2019, 25% perdent 3 800 euros et 10% perdent plus de 19 000 euros en 2019.

Les résultats des exploitations allaitantes du Calvados sont bien inférieurs à la moyenne nationale.

Abattage



Parmi les 10 abattoirs normands, trois se trouvent dans le Calvados. L'abattage se concentre progressivement sur quelques grands sites et notamment ceux de Villers-Bocage et de Saint-Pierre-sur-Dives.

Les abattoirs normands s'approvisionnent majoritairement en Normandie mais plus de la moitié du cheptel bovin normand est abattu hors de la région (majoritairement en Bretagne).

Il y a ainsi peu de lien entre les élevages du département et les abattoirs qui en sont souvent très éloignés. Ceci traduit une difficulté à travailler en filière.

Les défis environnementaux de l'élevage allaitant du Calvados

Prairies et haies : une contribution essentielle des bovins

L'élevage bovin contribue pour une grande partie au maintien du bocage. Avec 31 400 km de haies, le Calvados se situe avec la même densité de haies que l'Orne, à un niveau 2 fois moindre que la Manche, mais à un niveau 3 fois supérieur à l'Eure ou la Seine-Maritime. La densité de haies est bien sûr supérieure dans les parties Ouest (Bessin & Bocage de Vire) et Est du département (Pays d'Auge), par rapport à la zone centrale de la Plaine de Caen.

Le linéaire de haie s'est stabilisé depuis quelques années. Les règles de la Politique Agricole Commune (PAC) ont joué un rôle important dans cette stabilisation. L'interdiction de supprimer des haies étant devenu depuis 2015 une conditionnalité aux aides PAC. De même la création de règles d'interdiction de labour des prairies permanentes a stoppé le recul de la surface en prairies du Calvados. De 2017 à 2020, la surface en prairie est restée identique.

Le maintien des haies est aussi lié à l'artificialisation des terres. Ce sont les prairies et leurs haies qui sont le plus victimes de cette artificialisation.

Le couplage à des ateliers de culture

Dans le Calvados, comme ailleurs en Normandie, les ateliers d'élevage de bovins viande sont souvent associés à des ateliers de culture. La polyculture élevage présente de multiples intérêts

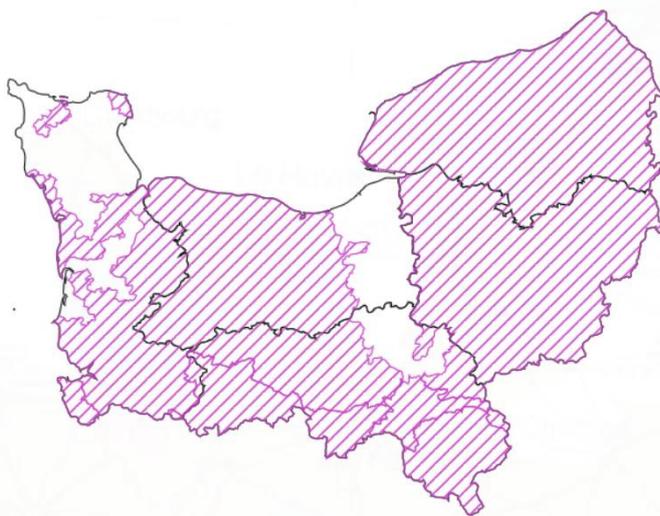
environnementaux à travers le couplage des ateliers : aliment du bétail produit à la ferme, épandage des effluents...). Si la polyculture élevage se maintient globalement dans le Calvados, l'étude des trajectoires de ces exploitations de polyculture-élevage montre que la polyculture élevage est souvent une étape intermédiaire pour des exploitations spécialisées en élevage. Celles-ci s'agrandissent en développant un atelier de culture avant d'abandonner l'élevage. (Source : Casdar Redspyce, Chambres d'agriculture de Normandie).

La pollution des eaux par les nitrates

Toute la partie Ouest, ainsi que le Centre du Calvados est définie comme zone vulnérable et relève à ce titre de la Directive Nitrates européenne. Seul le Pays d'Auge y échappe.

Dans ces zones vulnérables, les exploitations sont soumises à des obligations sur :

- les périodes d'épandage des lisiers et fumiers
- le volume minimum pour le stockage des lisiers et fumiers
- les doses d'azote apportées sur les cultures et prairies
- La couverture des sols en hiver.
- La création de bandes enherbées le long des cours d'eau
- les retournements de prairie.



Les élevages bovins-viande sont peu concernés par des difficultés sur les nitrates : la grande part de prairies dans leur assolement protège efficacement du lessivage. La petite taille de leurs installations de stockage de lisiers et fumiers crée peu de difficultés.

Les rejets de Gaz à Effet de Serre

L'élevage bovin est régulièrement pointé du doigt en terme de rejets de GES et notamment de méthane mais :

- Alors que le troupeau bovin dans le calvados est en régression (de presque 20% en 20 ans)
L'élevage bovin permet de maintenir de grandes surfaces de prairies dans le département qui, sinon, seraient labourées et conduites en cultures, provoquant ainsi des rejets importants
- Le méthane n'a pas une longue durée de vie dans l'atmosphère (10 ans) et ne peut donc être assimilé à un rejet de CO2 qui lui met plus de 100 ans à se dégrader

Florian FOUGY